

Faut-il légaliser le hachich au Maroc ? - Casablanca

Écrit par

Mercredi, 21 Mai 2008 03:57 - Mis à jour Mercredi, 21 Mai 2008 04:04

des acteurs de la société civile appellent à la légalisation de sa production au Maroc. Ne serait-ce que pour l'exploitation de ses atouts pharmaceutiques. Ils préparent un débat national sur la question.

Le Maroc est la principale source de résine de cannabis (haschisch), alimentant en particulier le marché européen. La région du nord où se concentre cette herbe couvre environ 20.000 km². Cette surface s'étend de jour en jour à d'autres zones. Toutes les mesures prises pour éradiquer cette culture illégale n'ont pas donné des résultats satisfaisants.

Partant de ce constat, des acteurs de la société civile appellent à une autre approche pour traiter cette question. Ils demandent carrément la légalisation du cannabis au Maroc. Parmi les défenseurs de cette position figurent Lahbib Haji, avocat et défenseur des droits humains, docteur Tahar Toufali, professeur universitaire en science politique, docteur Benacer Hemmou Azday, professeur universitaire en sciences physiques, Chakib Al Khayari, président de l'Association du Rif pour les droits de l'Homme, Mohamed Chami, universitaire et membre de l'Institut Royal de la Culture Amazighe... Ces derniers sont parmi les auteurs d'un appel qui vient d'être lancé, servant d'« invitation pour ouvrir un débat public sur la légalisation de cannabis au Maroc et l'orientation de ses utilisations ». Cette initiative, vient selon ses initiateurs « après l'échec de la politique de l'éradication des champs de cannabis au nord du Maroc, orienté par l'UE et l'ONU, qui a eu deux résultats : l'aggravation de la souffrance des familles des cultivateurs pauvres à cause de cette éradication des champs en l'absence d'alternatives. Ce qui se contredit avec la politique nationale et internationale luttant contre la pauvreté. Et a fait que beaucoup des trafiquants ont changé leur stratégie en s'orientant vers le trafic des drogues illicites dures et les armes qui sont vendus à des groupes criminels et terroristes ».

Les défenseurs de la légalisation du cannabis au Maroc qui viennent de se constituer en une sorte de groupe de pression, estiment que la vraie guerre doit être menée contre les trafiquants de drogues et « non pas contre les champs de cannabis où plutôt contre les pauvres cultivateurs ». Ils ont lancé l'appel défendant l'idée de légaliser la culture de cannabis pour des usages thérapeutique et industriel d'une façon générale, dans le cadre d'une économie alternative dans les régions où il y a les champs de cannabis. Pour cela, ils proposent aux autres acteurs et organisations marocaines d'ouvrir un débat national sur la question. Dans l'appel qu'ils ont lancé ils proposent « d'organiser des colloques et rencontres scientifiques et politiques, pour développer les idées sur le sujet dans un cadre de démocratie et de respect, afin de créer un forum marocain pour traiter de ce sujet. Et de collaborer avec les chercheurs et les organisations internationales qui défendent l'usage thérapeutique et industriel de cannabis ». Les initiateurs de cette action travaillent d'arrache pieds pour faire entendre leurs propositions. Pour cela, ils sont en train de mettre sur pied une première rencontre nationale sur le sujet qu'ils programment pour le mois prochain.

Faut-il légaliser le hachich au Maroc ? - Casablanca

Écrit par

Mercredi, 21 Mai 2008 03:57 - Mis à jour Mercredi, 21 Mai 2008 04:04

Les acteurs de la société civile mobilisés autour de la question de la légalisation de la culture du cannabis, ont également demandé l'appui d'ONG internationales qui ont de l'expertise et de l'expérience en cette matière. Notamment l'ENCOD (European Coalition for Just and Effective Drug Policies) et l'Association Internationale pour le Cannabis Médical (IACM).

L'ENCOD est une plate-forme fondée en 1993 par des citoyens européens soucieux ou concernés par la guerre contre les drogues. Cette ONG est persuadée « qu'il faut remplacer la prohibition des drogues par une politique raisonnable et juste, pour avoir une approche humaine permettant de réduire les risques causés par les stupéfiants ». Pour elle, « mettre un terme à la guerre aux drogues améliorerait le niveau de vie de centaines de millions de citoyens et ferait perdre au crime organisé une très grande partie de ses revenus ».

L'ENCOD rassemble des représentants des usagers de drogues et des parents concernés, des travailleurs sociaux et sanitaires, des experts, des entrepreneurs, des citoyens et des activistes de toute l'Europe.

Quant à l'Association Internationale pour le Cannabis Médical, elle a été fondée en mars 2000. Il s'agit d'une société scientifique qui défend l'amélioration du cadre légal pour l'utilisation thérapeutique du cannabis et de ses principes actifs les plus importants (les cannabinoïdes) dans les applications thérapeutiques ainsi que la promotion de la recherche et de la diffusion des informations. L'IACM prône le droit des médecins de discuter avec leurs patients de l'utilisation médicale du cannabis. Des milliers de familles dépendent du cannabis

Un accord de coopération a été signé en février 2003 entre l'Office des Nations Unies pour la lutte contre la Drogue et le Crime (ONUDD) et le Gouvernement marocain à travers l'Agence du Nord qui a été désignée par le gouvernement comme l'institution chargée de l'élaboration et de la réalisation, en collaboration avec l'ONUDD, d'un programme d'actions de lutte contre les drogues illicites et la criminalité organisée au Maroc.

Pour la mise en oeuvre de la première étape de ce programme, l'APDN et l'ONUDD, avec l'appui du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, ont réalisé en 2003 une enquête socio-économique sur la culture du cannabis dans les régions du Nord. Les résultats de cette enquête ont démontré que la population s'adonnant à la culture du cannabis est de 804.000 personnes, soit 96.600 familles, chaque famille dégagant un revenu annuel ne dépassant pas 3600 dirhams par personne, soit 51% de leur revenu annuel.

Pour approfondir la réflexion liée à la culture du cannabis, 3 enquêtes complémentaires ont été menées en 2004 : une étude sur la sociologie de la culture du cannabis dans le Rif Central avec l'Association Interdisciplinaire pour le Développement et l'Environnement TARGA ; une enquête sur les surfaces cultivées en 2004 (une carte d'occupation du sol dans les provinces du Nord) avec le Centre Royal de Télédétection Spatiale et une autre enquête scientifique sur les rendements et la qualité du cannabis et de ses produits dérivés avec le Laboratoire de Recherches et d'Analyses Techniques et Scientifiques, LARATES (Gendarmerie Royale).

Réactions

Sur le site d'ENCOD (European Coalition for Just and Effective Drug Policies) un Marocain a procédé à une comparaison entre la production de l'alcool et la production du cannabis. Voici ses déductions.

« Il paraît incroyable que la politique de répression du cannabis ne soit pas davantage critiquée par les pays qui en sont traditionnellement producteurs. Comment se fait-il qu'il n'y ait jamais personne pour s'étonner de ce que la production d'alcool soit subventionnée et celle du cannabis persécutée. Comment se fait-il que l'on se fasse les premières fortunes par le commerce de ce poison dont les ventes ainsi que le nombre des victimes progressent parallèlement partout dans le monde. La dangerosité n'est pas décisive dans ce domaine où l'irrationnel semble régner en maître... Les morts de l'alcool sont sûrement bien moins graves que ceux, introuvables du cannabis. Depuis des siècles, les paysans marocains sont des spécialistes reconnus de la culture d'un produit apprécié dans le monde entier. Ce cannabis pourrait les faire vivre mais au lieu de ça ils sont combattus et criminalisés. Où est la logique de ce raisonnement ? Pourquoi les dirigeants de ce pays ne défendent-ils pas leur culture lorsqu'elle est attaquée et bafouée. Pourquoi ne combattent-ils pas aujourd'hui des décisions internationales prises par leurs colonisateurs ? Ils approuvent ? Au regard de la sécurité sanitaire, ils ne devraient pourtant pas avoir honte de leur cannabis dans un monde où les parlementaires français eux ont trouvé le moyen de faire l'apologie de l'alcool dans un livre blanc qui a fait croire que le bilan de la consommation de vin par exemple, était positif. Le vin représente 60% de la consommation alcoolique en France et donc 60% de ses 45.000 morts. Ce chiffre qui est très sous estimé est quand même impressionnant non ? ».

Le Reporter

[Joomla SEO powered by JoomSEF](#)